

CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE POLITIQUE

## Michel de Broissia intervient lors du congrès des maires

Dans le cadre du congrès des maires à Paris, Michel De Broissia, maire de Champagne-sur-Vingeanne, a pris la parole, mardi, au cours de la session consacrée au changement climatique et aux moyens à mettre en œuvre pour réduire la vulnérabilité des territoires. Également président de l'Association de défense de l'environnement et du patrimoine du collectif régional Bourgogne-Franche-Comté (ACBFC), il a notamment posé plusieurs questions concernant les éoliennes, auxquelles il affiche régulièrement son opposition.

« Alors que les scientifiques s'interrogent sur la capacité des ENR (énergies renouvelables, ndlr) à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, alors que la faculté de médecine demande le retour au code de la santé publique pour les riverains d'éoliennes soumis à un régime d'exception par un arrêté du ministère de l'Environnement, n'est-il pas indispensable de réaliser un véritable retour d'expériences après avoir déployé, en centrales éoliennes seules, l'équivalent de quatorze réacteurs nucléaires ?

Ne faut-il pas établir un bilan des bénéfices obtenus vis-à-vis de la destruction de l'environnement, de la ruine de notre économie et de la vie bouleversée des riverains d'éoliennes ? L'AMF (As-



■ Michel De Broissia, lors de sa prise de parole au congrès des maires, mardi. Capture d'écran

sociation des maires de France) n'est-elle pas l'instance au-dessus des partis politiques et, je l'espère, libre des lobbies qui pourraient réaliser la maîtrise d'œuvre de ce bilan ?

La table ronde organisée par l'AMF en juillet aura permis de montrer que quelques communes et quelques individus tirent les marrons du feu, mais ce n'est rien comparé aux fonds d'investissement américains et chinois qui se bousculent, tout cela grâce à la contribution de l'ensemble des Français *via* les taxes sur l'électricité et le carburant. Est-ce bien raisonnable ? »